

COMMUNE de LILLERS



ABANDON PROJET

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Dossier déposé le 14/04/2026

Par : Madame Virginie SENESCHAE

Demeurant à : 98 rue du Faubourg d'Aval
62190 LILLERS

Pour : Remplacement de menuiseries

Sur un terrain sis à : 98 RUE DU FAUBOURG D AVAL
62190 LILLERS

Cadastré : AB 88

Référence dossier

N° DP 062 516 26 00042

Madame,

Vous avez déposé le **14/04/2026**, une demande de Déclaration préalable, dont les références sont reprises dans l'encadré ci-dessus.

Pour faire suite à votre courrier en date du 13/05/2026, je prends acte de l'abandon de votre projet et de votre demande d'annulation en cours d'instruction.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à LILLERS, Le **13 MAI 2026**

Le Maire,
Raphaël ERALDI



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.
Elle est exécutoire à compter de sa réception.

Affaire suivie par le service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols de la C.A.B.A.L.R.